

CA1
EA965
C11f
#13 juil.'82
DOCS

Le Canada et l'Afrique

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01031315 6



Visite du Président Ahidjo au Canada

La semaine canadienne à Abidjan

Formation sportive

Supplément :

Une littérature vivante

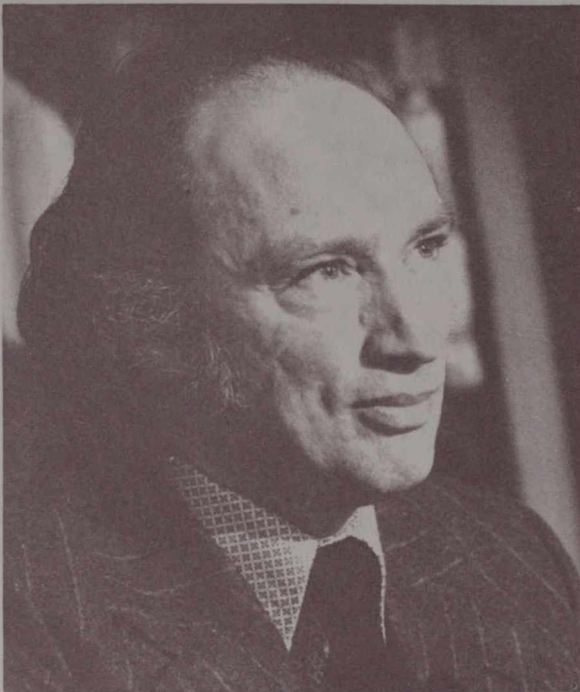
Trimestriel, Numéro 13, Juillet 1982

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
O A W A

AUG 9 1982

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

Ils ont dit...



● *Le Très Honorable Pierre Elliott Trudeau, Premier ministre du Canada.*

Le Très Honorable Pierre Elliott Trudeau, Premier ministre du Canada :

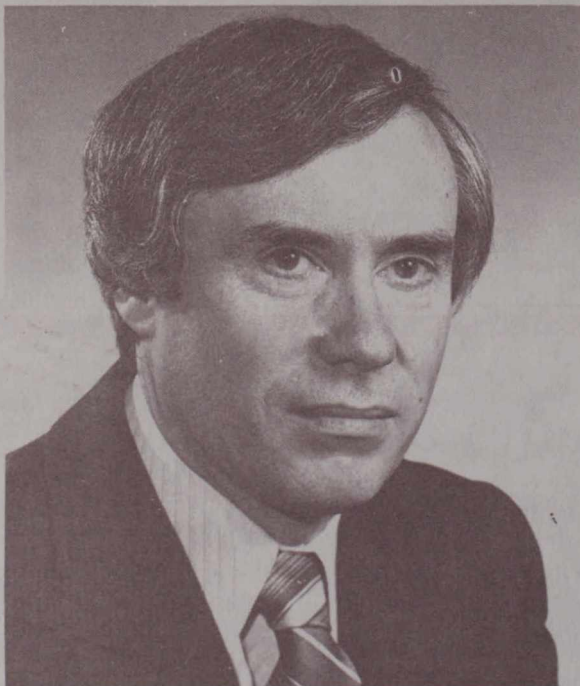
« Si on se met à limiter la circulation des monnaies d'un pays à l'autre, du Canada vers d'autres pays ou inversement, nous commençons à nous couper du monde international. Et je pense qu'il faut que nous soyons réalistes. Nous ne pouvons pas nous isoler du monde sans qu'il nous en coûte encore plus cher en termes d'emplois ».

Extrait d'une lettre du Premier ministre Pierre Elliott Trudeau au Premier ministre Menahem Begin au sujet de la situation actuelle au Moyen-Orient :

« ... Je suis profondément consterné par l'avance massive des forces israéliennes en territoire libanais. Elle représente une nette escalade du conflit.

L'expansion rapide des opérations israéliennes vers le nord cause d'énormes souffrances humaines et aggrave les risques d'une guerre plus étendue.

Nous comprenons, au Canada, que vous soyez tout naturellement touchés par les pertes de vies israéliennes en Galilée, et nous croyons que les actes de terrorisme doivent cesser, aussi bien contre les citoyens d'Israël que contre les habitants des autres pays de la région. Mais nous ne pouvons accepter l'idée que l'action militaire en cours est justifiée, ou qu'elle assurera au peuple israélien la sécurité à long terme que vous cherchez à lui procurer ».



● *L'Honorable Mark MacGuigan, Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada.*

L'Honorable Mark Mac Guigan, Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada :

« Notre position concernant la solution du conflit au Moyen-Orient trouve des assises solides dans la résolution 242 du Conseil de sécurité qui équilibre soigneusement les obligations des deux parties en présence : pour les Israéliens, le retrait des territoires occupés en 1967, pour les Arabes, l'acceptation du droit de tous les Etats de vivre à l'intérieur des frontières sûres et reconnues, ce qui inclut Israël. En dépit de son caractère vague, cette résolution fait appel à des concessions et à des compromis fondamentaux dans les deux camps... Je me permets de demander instamment aux Canadiens arabes d'aider à faire prévaloir une approche objective du problème israélo-arabe. Nous ne sommes pas un peuple culturellement autoritaire. Nous vous avons accueillis dans ce pays en tant qu'Arabes et nous vous avons encouragés à conserver votre nom et votre culture. Mais nous savons aussi que, en tant que Canadiens, vous voulez participer aux valeurs générales caractéristiques de la société canadienne. La recherche de la paix mondiale compte parmi ces valeurs les plus chères ».



La politique canadienne en Afrique

Relations multiformes du Canada avec l'Afrique

Discours du ministre d'Etat (Relations extérieures), M. Pierre de Bané, devant l'Institut canadien des affaires africaines, Montréal, le 23 février 1982

NOS relations avec l'Afrique constituent un élément important de notre politique étrangère. On ne doit pas s'étonner quand on pense que le Canada a des relations diplomatiques avec plus de 140 pays, et que le tiers de ces pays sont des pays africains. Cette question de nombre, bien sûr, ne suffit pas à expliquer le grand dynamisme de nos relations avec l'Afrique. Le fait est que pour des raisons que je tâcherai d'expliquer, les programmes canadiens qui touchent le continent africain sont en pleine expansion, et que le gouvernement canadien a à cœur d'activer davantage le rythme de cette expansion.

A témoin de cette expansion et de la vitalité de nos relations, je voudrais mentionner, en passant, que le Canada a aujourd'hui, en Afrique, un réseau de 20 missions diplomatiques, accréditées dans tous les Etats indépendants du continent. Et comme les relations ne sont pas à sens unique, le Canada accueille, à Ottawa, 28 ambassades et hauts-commissariats africains, en plus de 28 bureaux consulaires disséminés à travers le pays

Historique des relations canado-africaines

Pour bien comprendre ce phénomène et apprécier l'évolution rapide des relations canado-africaines, il est bon de faire un petit tour en arrière et de commencer par le commencement. La présence canadienne en Afrique date du début du siècle. Dès cette époque, un grand nombre de missionnaires canadiens ont choisi ce continent pour y accomplir leur œuvre humanitaire. Plusieurs milliers de missionnaires ont

ainsi servi en Afrique au cours des décennies, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Ils ont fondé des écoles, des collèges qui ont contribué à la formation des élites africaines. Ils ont été les avant-coureurs de nos relations aujourd'hui si diversifiées, et les premiers témoins, chez nous, de la réalité africaine. Leurs actions et leurs récits ont mis en valeur les fortes affinités qui ont toujours existé entre l'Afrique et le Canada.

En marge de l'action des missionnaires, les milieux d'affaires canadiens s'intéressaient également à l'Afrique. Par exemple, la société Alcan a commencé à travailler en Guinée alors que ce pays était encore une colonie française, et nous avons ouvert un bureau commercial à l'ancienne Léopoldville en 1947.

A mesure que les pays africains sont devenus des Etats indépendants, le Canada leur a accordé sa reconnaissance diplomatique, à commencer par le Ghana en 1957. Ce fut ensuite le cas d'autres pays membres du Commonwealth, puis des anciennes colonies françaises et belges. Avec l'apparition d'un grand nombre de nouveaux Etats africains dont la langue officielle était le français, la composante francophone a commencé à jouer un rôle croissant dans notre politique étrangère, en parallèle avec la composante Commonwealth. C'est en effet à cette époque que le fait français a connu au Canada une période de renaissance, et notre désir d'ouverture sur le monde s'est traduit par un grand intérêt à l'endroit de l'Afrique. Le Canada a donc commencé à établir en Afrique un réseau d'ambassades et de hauts-commissariats, et à accueillir des missions diplomatiques africaines. Ces

nouveaux liens politiques ont servi à chapeauter et à stimuler des échanges qui avaient déjà commencé à se manifester depuis des décennies sur la base de nos affinités naturelles.

Les objectifs de la politique étrangère canadienne en Afrique

Prémièrement, nous voulons contribuer efficacement, dans un souci de justice sociale, au développement des pays africains, particulièrement les plus démunis. L'ampleur des efforts que nous consacrons dans ce domaine témoigne de notre sérieux et de notre bonne volonté en la matière.

Deuxièmement, nous tenons à manifester notre identité nationale sur la scène mondiale, et particulièrement en Afrique, en développant et en resserrant nos liens avec les pays francophones aussi bien qu'avec les pays membres du Commonwealth.

Troisièmement, nous désirons établir avec les pays africains des liens économiques durables, au bénéfice des deux parties. Nous avons une grande confiance dans le développement de l'Afrique, ce continent doté d'un énorme potentiel, et nous savons que l'aide devra de plus en plus faire place à l'établissement de relations commerciales fructueuses, ce qui est en partie le sens du dialogue Nord-Sud.

Quatrièmement, nous voulons contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique, comme nous l'avons fait à l'ex-Congo, au Zimbabwe, en Ouganda et maintenant en Namibie. Il va de soi que nous voulons aussi éviter de nous ingérer dans les affaires internes des pays et que nous



respectons avant tout la volonté des pays africains d'apporter eux-mêmes des solutions aux grands conflits qui affectent encore certaines régions du continent.

Cinquièmement, nous désirons contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie, notamment en ce qui concerne l'environnement. Je voudrais rappeler ici que le premier secrétaire général du Programme des Nations-Unies pour l'environnement, dont le siège est à Nairobi, était un Canadien, M. Maurice Strong.

Comment ces différents objectifs se traduisent-ils dans la réalité ? Je voudrais parler ici de nos opérations, de nos programmes, de nos activités en Afrique, des succès que nous avons rencontrés et des problèmes auxquels nous faisons face.

L'aide au développement

Près de la moitié des crédits canadiens d'aide bilatérale est destinée à l'Afrique. Aujourd'hui ceci représente plus de 300 millions de dollars par année, et ce montant s'élèvera rapidement à mesure que nous nous rapprocherons de notre objectif de consacrer 0,7 pour cent de notre produit national brut (P.N.B.), à l'aide aux pays du tiers-monde. A ce chiffre, il convient d'ajouter les montants, difficilement comptabilisables, qui sont acheminés vers l'Afrique par le truchement d'organismes internationaux que notre programme d'aide n'est pas un simple chiffre budgétaire, mais une réalité tangible. C'est une école polytechnique au Sénégal, un chemin de fer au Malawi, un barrage en Tunisie, un réseau d'aqueduc en Ethiopie, des cultures céréalières en Tanzanie, une route de désenclavement au Niger. Des centaines d'infrastructures économiques et sociales ont été mises sur pied dans le cadre de la coopération canado-africaine. Avec le temps, nous avons appris à harmoniser les besoins prioritaires des pays africains avec nos propres compétences, et nous avons décidé de concentrer dorénavant nos efforts dans les secteurs du développe-



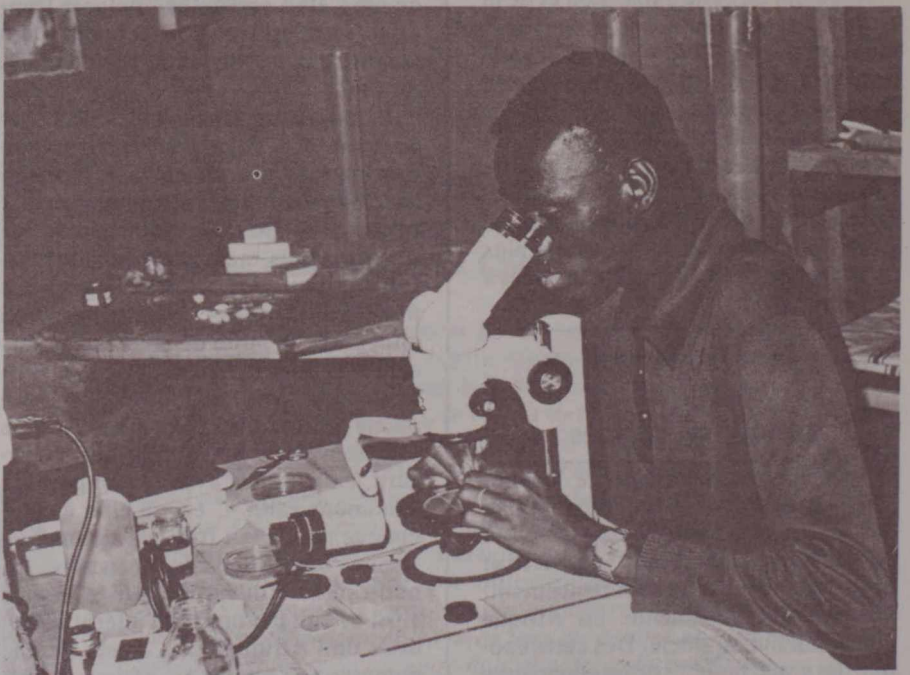
● L'Honorable Pierre de Bané.

ment rural, de l'énergie, et des ressources humaines. Ceci n'exclut pas, évidemment, certaines interventions dans d'autres domaines, comme les transports, les télécommunications, la santé, quand de tels projets ont pour un pays une importance vitale et que nous sommes en mesure de les réaliser efficacement.

Les relations économiques du Canada avec l'Afrique

Nos relations économiques avec l'Afrique connaissent une expansion rapide. S'agissant de commerce, il est bon de donner les chiffres. En 1980, le total de nos échanges a dépassé 1,7 milliard de dollars, soit le double de ce qu'il était cinq ans plus tôt. Ceci n'est pas dû à nos importations, qui oscillent autour du demi-milliard, depuis plusieurs années, mais à une croissance rapide de nos exportations. En 1960, une poignée de sociétés canadiennes s'intéressaient déjà à l'Afrique; aujourd'hui, elles sont une centaine. J'ai souvent rencontré des hommes d'affaires canadiens en Afrique, et j'ai été frappé par leur dynamisme et leur volonté de s'installer dans le marché africain. C'est grâce à eux, grâce à leurs efforts continus, que les divers pays africains ont appris à connaître la qualité de nos produits et de nos services.

Des mesures particulières ont été prises pour faciliter les échanges commerciaux canado-africains dans les



● L'aide à la recherche scientifique constitue l'une des multiples facettes de l'aide au développement.



deux sens. Chaque semaine, une mission commerciale canadienne se rend quelque part en Afrique. Nous finançons des visites de familiarisation d'hommes d'affaires canadiens en Afrique. Les importations de la plupart des pays africains bénéficient du système généralisé de préférences. Nous facilitons la venue au Canada de missions d'exportateurs africains qui cherchent à écouler leurs produits chez nous. Certains projets d'aide, surtout dans les pays les plus prospères, ont des retombées commerciales durables et permettent parfois l'implantation de bureaux de firmes canadiennes en Afrique. La Société pour l'expansion des exportations s'intéresse de plus en plus au marché africain, de pair avec les hommes d'affaires canadiens. Enfin, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a mis sur pied un programme de coopération industrielle qui facilite la création de sociétés mixtes canado-africaines. Il s'agit là de firmes canadiennes qui s'abouchent avec des hommes d'affaires africains pour créer, en Afrique, des entreprises telles que des boulangeries, des scieries, des centres d'élevage avicole, des fabriques de meubles. Cela me semble très prometteur, car la vitalité économique d'un pays repose en bonne partie sur le développement des petites et moyennes entreprises.

Les préoccupations politiques du Canada et de l'Afrique

Le Canada est profondément engagé dans le dialogue Nord-Sud. Ce dossier, d'une importance primordiale pour l'Afrique, a donné lieu à de multiples consultations avec nos amis africains, et à plusieurs visites du Premier ministre dans divers pays du continent. Je me suis moi-même entretenu de ces questions avec un nombre de chefs d'Etat et de ministres africains, et j'ai toujours constaté à quel point nos positions et notre activisme en la matière étaient appréciés.

Une autre question vitale pour l'Afrique. C'est le problème de la décolonisation. J'ai déjà mentionné la part



- *L'Agence canadienne de développement international joue un rôle important dans la mise sur pied de nombreux programmes de coopération.*

active que le Canada avait prise au moment des indépendances. Nous avons également démontré notre intérêt dans cette question par notre contribution au processus qui a conduit à l'indépendance du Zimbabwe. Depuis cinq ans, de concert avec d'autres pays occidentaux, et en contact constant avec les pays de l'Afrique australe, nous travaillons résolument à la mise sur pied d'un processus qui permettra à la Namibie d'obtenir son indépendance, d'une façon pacifique, sur la base d'élections libres sous la surveillance d'organismes internationaux.

S'agissant de l'apartheid, le Canada a souvent et vigoureusement combattu ce système raciste qui est un affront à la dignité humaine, et que le Premier ministre Trudeau a qualifié «d'insulte à l'humanité». Le Canada a devancé les

Nations-Unies en instaurant dès 1963 un embargo sur les ventes d'armes à l'Afrique du Sud. Nous avons également pris des mesures pour décourager les contacts sportifs avec ce pays dès 1978, ainsi que l'expansion des liens commerciaux. Enfin, à travers divers organismes, nous avons offert un appui constant aux victimes de l'apartheid.

Le Canada, qui n'a jamais été une puissance coloniale, suit une politique de non-ingérence dans les affaires internes des pays africains. Cette politique a toujours rencontré l'approbation des pays africains. Cependant, si nous affichons une stricte neutralité devant des conflits tels que ceux qui affectent le Sahara occidental, le Tchad, la corne de l'Afrique, nous n'y sommes pas insensibles, et le Canada apporte une aide humanitaire appréciable aux victimes de ces conflits. ■



Une visite remarquée

Le Président camerounais Ahmadou Ahidjo au Canada



● *Signature de l'accord tendant à éviter la double imposition entre le Canada et le Cameroun par le ministre des Affaires extérieures du Canada M. Mark Macguigan et le ministre chargé des Affaires étrangères du Cameroun M. Paul Dontsop.*

LE Président de la République unie du Cameroun, Son Excellence, M. Ahmadou Ahidjo, a séjourné au Canada du 25 au 29 mai 1982. Il a été l'invité personnel du Gouverneur général du Canada, Son Excellence le Très Honorable Edward Schreyer.

La visite du Président du Cameroun a illustré la chaleur et l'amitié qui caractérisent les relations canado-camerounaises. Elle a été l'aboutisse-

ment de deux décennies de relations fructueuses sur le plan humain, sur le plan politique et sur le plan de la coopération économique. Le Cameroun a été le premier pays d'Afrique francophone dans lequel le Canada a ouvert une mission diplomatique, le 25 juin 1962. Il a été le premier pays de cette région à accueillir la visite d'un Premier ministre canadien en 1979. Il est aujourd'hui le plus important bénéficiaire d'aide canadienne au développement et le

principal partenaire commercial du Canada en Afrique francophone subsaharienne. En plus de son contenu bilatéral, la visite du Président Ahidjo a permis de souligner l'importance que le Canada attache à l'ensemble de ses relations avec l'Afrique francophone. Au cours des vingt dernières années, plus de trois cents visites ministérielles, de part et d'autre, ont aidé à consolider des liens aujourd'hui florissants. Le Canada a également accueilli, sou-

Le Canada et l'Afrique



vent à plusieurs reprises, les chefs d'État du Cameroun, du Sénégal, du Niger, de la Tunisie, de la Mauritanie, du Gabon, de la Côte d'Ivoire, de la Haute-Volta, du Mali et du Rwanda. Durant cette période, l'aide bilatérale canadienne au développement de la région a dépassé 1,24 milliard de dollars. En 1981-82, le Canada a financé des projets de coopération d'une valeur de 160 milliards de dollars. En 1981, les exportations canadiennes vers l'Afrique francophone et le Maghreb ont été de 485 millions de dollars. Le séjour du Président camerounais, dont c'était la troisième visite au Canada, a fourni aux autorités canadiennes l'occasion d'honorer à la fois un chef d'Etat émérite et un digne représentant et porte-parole respecté de l'Afrique.

A Ottawa, le programme du Président Ahidjo a compris un dîner d'Etat offert par le Gouverneur général.

Ce dîner fut l'occasion pour le Gouverneur général d'évoquer l'évolution des relations de coopération entre le Canada et le Cameroun :

« Votre voyage marque vingt ans de présence canadienne en Afrique francophone. Votre visite se veut donc le reflet de l'excellence de nos rapports avec non seulement votre pays mais, également, avec cette région du monde à laquelle les Canadiens sont si profondément attachés.

« Autre rendez-vous de l'histoire, alors que vous venez de fêter le dixième anniversaire de la réunification de votre pays, vous êtes le premier chef d'Etat à fouler le sol canadien depuis le rapatriement de notre Constitution, le mois dernier. J'y vois un témoignage supplémentaire des liens très étroits et féconds qui se sont si rapidement et si harmonieusement tissés entre le Cameroun et le Canada.

« Ce n'est pas par hasard que le Canada a décidé de poser au Cameroun les premiers jalons de sa présence en Afrique francophone. Près de quarante ans auparavant, des missionnaires avaient ouvert la voie. Ces Canadiens qui étaient surtout des enseignants, ont accompli une œuvre humanitaire très appréciable. Ils ont créé



● Le Président Ahidjo a été accueilli à son arrivée au Canada par le Gouverneur général Edward Schreyer.

ce courant d'échanges indispensables, grâce auquel nos rapports ont pu connaître une exceptionnelle progression dans la continuité et la complémentarité. Une fois sur place, le Canada est venu prolonger cette œuvre dans le secteur de l'éducation en mettant sur pied son premier programme multisectoriel de coopération. Cherchant à s'adapter à vos aspirations et priorités spécifiques en matière de développement économique et social, ce

programme de coopération est aujourd'hui le plus important du Canada en Afrique francophone».

Le Premier ministre Trudeau a accordé un long entretien au Président et a offert un déjeuner et une réception en son honneur. Le Président camerounais s'est également entretenu avec plusieurs ministres canadiens dont le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'Honorable Mark MacGuigan, et le ministre d'Etat aux Relations

Le Canada et l'Afrique



Une visite remarquée

Le Président (Ahidjo) à l'Assemblée des députés du Canada



● *Prélude à la visite du Président Ahidjo au Canada, la première session de la commission mixte canado-camerounaise s'est tenue fin avril 1982 à Yaoundé sous la présidence du ministre d'Etat canadien, Serge Joyal, et du ministre de l'Economie et du Plan camerounais, Bello Bouba Maïgari.*

extérieures, l'Honorable Pierre de Bané. Avec le chef de l'Opposition, le Très Honorable Joe Clark, qui avait visité le Cameroun en 1979, et avec les présidents de l'Agence canadienne de développement international et de la Société pour l'expansion des exportations.

Ces rencontres à haut niveau ont fourni l'occasion de faire le point sur la coopération entre les deux pays. Le Canada a confirmé son intention d'accorder la priorité à des projets de développement qui visent principalement à stimuler la production agricole par l'amélioration des infrastructures, particulièrement dans le domaine de l'électrification rurale, et par des micro-réalisations en faveur des paysans au niveau villageois. Le Canada mettra aussi l'accent sur la formation des cadres camerounais, notamment

dans les domaines scientifique et technique, et sur le soutien au développement des transports camerounais. Afin de faciliter les échanges commerciaux entre les parties, le Canada a conclu deux accords avec le Cameroun, l'un tendant à éviter la double imposition, l'autre ouvrant une ligne de crédit de 100 millions de dollars à l'intention des importateurs camerounais.

Sur le plan politique, le Président et le Premier ministre ont eu des échanges approfondis sur les diverses facettes des relations Nord-Sud et la mise sur pied d'un système de relations économiques internationales qui puisse mieux répondre aux besoins des pays du tiers-monde. Ils ont également examiné les principales questions africaines qui préoccupent la communauté internationale, notamment la situation

au Tchad, au Sahara occidental et en Afrique australe. A ce propos, le Canada a réitéré son attachement à la mise en œuvre de la résolution 435 du Conseil de Sécurité qui vise à obtenir l'indépendance de la Namibie dans les meilleurs délais possibles. Après son séjour à Ottawa, le Président Ahidjo s'est rendu à Montréal, où le Premier ministre de la province de Québec, l'Honorable René Lévesque, lui a offert un déjeuner. Il a également rencontré le maire de Montréal, Son Honneur M^e Jean Drapeau, ainsi que la colonie camerounaise résidant dans cette ville. La Chambre de Commerce de Montréal a saisi cette occasion pour organiser une table ronde entre les membres de la délégation camerounaise et les hommes d'affaires canadiens.

Le Président Ahidjo s'est ensuite rendu à Salaberry de Valleyfield, ville natale de Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, qui a passé douze ans de sa vie au Cameroun. Le Président s'est entretenu avec le Cardinal Léger et a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du Très Honorable Jules Léger, ancien Gouverneur général du Canada. En présence du chef de l'Etat camerounais eut lieu la cérémonie de jumelage entre sa ville natale, Garoua et Salaberry de Valleyfield, dont le maire, Son Honneur Mme Marcelle Trépanier, lui a offert un déjeuner.

Durant ses visites à Montréal et à Salaberry de Valleyfield, le Président camerounais était accompagné du ministre d'Etat, l'Honorable Serge Joyal, qui avait dirigé la délégation canadienne à la première session de la Commission bilatérale canado-camerounaise, à Yaoundé, en avril 1982.

La visite du Président Ahidjo au Canada a constitué un jalon de plus dans l'évolution harmonieuse et mutuellement bénéfique des relations canado-camerounaises. Elle a aussi été un témoignage des sentiments d'affection et de solidarité que le peuple canadien éprouve à l'égard des pays africains, avec lesquels les liens culturels, économiques et politiques n'ont cessé de croître depuis plus de vingt ans. ■

SUPPLEMENT

Une littérature vivante

Littérature canadienne d'expression française



■ ■ Au lieu de parler d'une littérature canadienne d'expression française, on devrait sans doute en distinguer plusieurs, selon que l'on considère un temps ou un espace donné ou diverses institutions culturelles dans le cadre desquelles elles s'inscrivent. Les écrits de la Nouvelle-France¹ sont proches des classiques européens; les œuvres du XIX^e siècle sont surtout des documents sociologiques, idéologiques, historiques; quant à la littérature acadienne², elle se distingue de la littérature québécoise contemporaine et, ceci dit, n'oublions pas que quelques cercles, quelques noms ont fait fleurir

une littérature d'expression française jusque dans les Prairies³.

Le monde littéraire franco-canadien est multiforme. C'est un organisme vivant qui bouge, se nourrit, se répand, se rétracte. De la Renaissance à nos jours, il a regroupé des écrivains nés en France, aux Etats-Unis, en Haïti... C'est ainsi que l'on s'entend généralement pour voir en Maria Chapdelaine, roman d'un écrivain français, une œuvre appartenant à la littérature canadienne - française; il en est de même de la *Forêt* (1935) de Georges Bugnet, Français établi en Alberta. Quelques traits de la mythologie amérindienne



Le Canada et l'Afrique



figurent dans les *Relations des jésuites* au XVII^e siècle. Au XX^e siècle, l'ethnologue Marius Barbeau a tiré des légendes et des rituels des Indiens tsimsyans (Colombie Britannique) un récit épique, tragique, *le Rêve de Kalmouk*⁴, considéré par certains comme la plus belle œuvre de la littérature canadienne.

Le Régime français (1608-1760)

Sous le Régime français⁵, découvreurs, explorateurs, missionnaires, visiteurs (dont le célèbre navigateur et explorateur Bougainville) rédigent des lettres, relations, mémoires, sermons, traités qui, avec le temps, ont dépassé leur but immédiat (diplomatique, administratif, propagandiste) et sont, de plus en plus, considérés comme textes littéraires. On les consulte par plaisir, on les parcourt avec intérêt. En prenant de l'âge, les meilleurs ont acquis une saveur de jeunesse, malgré les éditions de luxe qui les figent en monuments. Des écrivains actuels : Savard, Perrault, Vigneault, auteurs de contes ou de poèmes ont parfois puisé leur inspiration dans des récits de voyages attribués à Jacques Cartier.

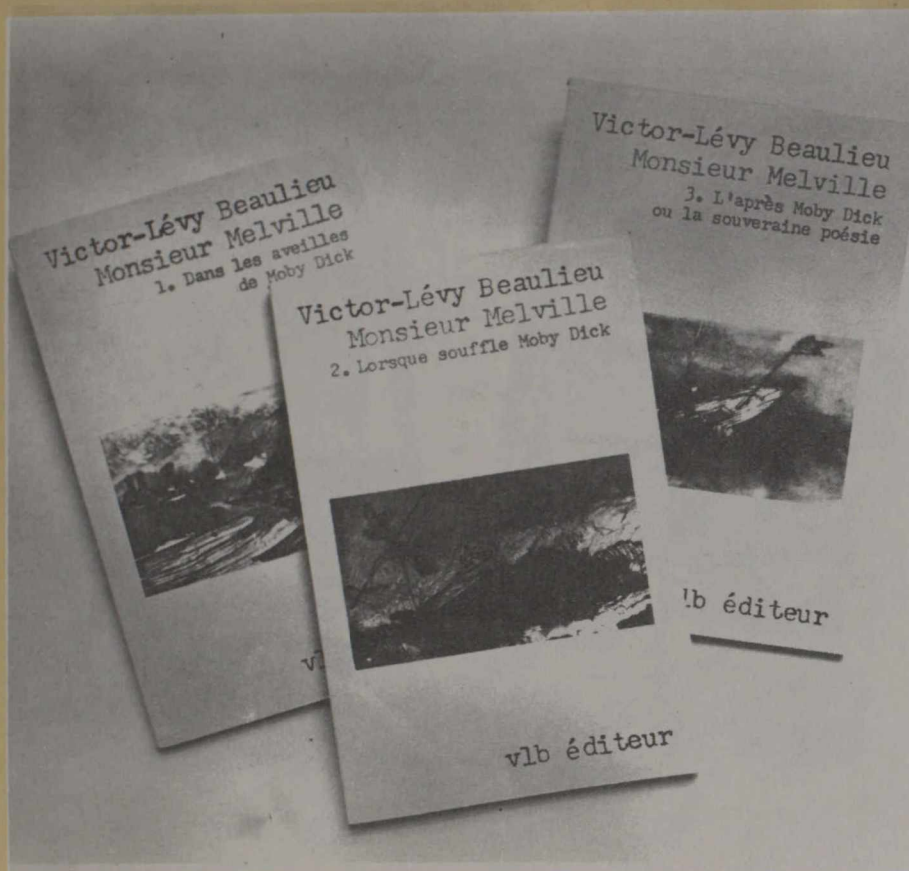
Faut-il, pour revenir aux sources de la littérature canadienne d'expression française, se pencher sur les rapports écrits des évêques et des gouverneurs, des sulpiciens et des jésuites, des généraux Montcalm et Lévis ? D'autres

possibilités s'offrent à coup sûr : on peut choisir entre les sept mille lettres de la mystique Marie de l'Incarnation⁶ et la correspondance mondaine, romanesque, de Madame Bégon avec son genre, commissaire en Louisiane. On peut comparer la description des «mœurs et productions» de la colonie, que Pierre Boucher adresse à Colbert en 1664, au *Grand Voyage au pays des Hurons* du naïf et savoureux récollet Sagard, paru en 1632. On peut faire discuter les jésuites et le baron de Lahontan, comme lui-même se met en scène à côté d'un chef indien dans ses fameux *Dialogues*, supplément à des *Voyages* plus ou moins imaginaires, à des *Mémoires* critiques, philosophiques, qui eurent beaucoup d'influence au XVIII^e siècle sur Voltaire, Diderot, Swift et même, plus tard, sur Chateaubriand.

A la suite de la Conquête (1759), il faut attendre l'établissement d'une Chambre d'assemblée, en 1791⁷, et la fondation du journal le *Canadien* (journal qui se fit le porte-parole de l'opposition), en 1806, pour que se ranime la vie intellectuelle interrompue par la rentrée en France des élites⁸. La Révolution française et l'empereur Napoléon inquiètent les autorités britanniques et l'Eglise. Un large analphabétisme éloigne les cultivateurs du Bas-Canada des idées nouvelles de liberté, de raison, de progrès. Les passions de leurs cousins d'outre-mer leur seront distillées par un seigneur volta-



Le Canada et l'Afrique



rien et romantique, Louis-Joseph Papineau, figure légendaire de l'éloquence parlementaire et populaire.

L'historien national François-Xavier Garneau, documents à l'appui, donnera une forme et un style aux idées de Papineau (ainsi qu'à celles de Lamennais et de Michelet) sur le peuple souverain. Son *Histoire du Canada*, qui répond au *Rapport* de Lord Durham sur la Rébellion de 1837-1838, est un texte fondamental. Il inspire aussi bien les poètes que les orateurs et les journalistes.

Les œuvres du XIX^e siècle

Ce groupe domine jusque vers 1860 le monde des idées et de l'édition. A cette date, les ultramontains⁹ dirigés par l'évêque de Montréal, Mgr Bourget, ont vaincu l'Institut canadien et ses penseurs «rouges», c'est-à-dire libéraux, démocrates. Arthur Buies, formé à Paris, est l'un des rares à continuer le combat. Ses *Lettres sur le Canada* sont un très beau pamphlet; sa *Lanterne* s'éteindra malheureusement plus vite que celle de Rochefort. L'*Avenir du peuple canadien français* (1896), selon Edmond de Nevers, réside dans les arts, la science, les villes-musées. D'ailleurs, tout au long du XIX^e siècle, on prêche la survivance, la nostalgie, l'exemple du passé. Pour l'élite canadienne - française d'alors, l'Age d'or se situe à une époque révolue dans la «vraie» France

(celle de la période médiévale ?); la Rome éternelle, la Grèce classique.

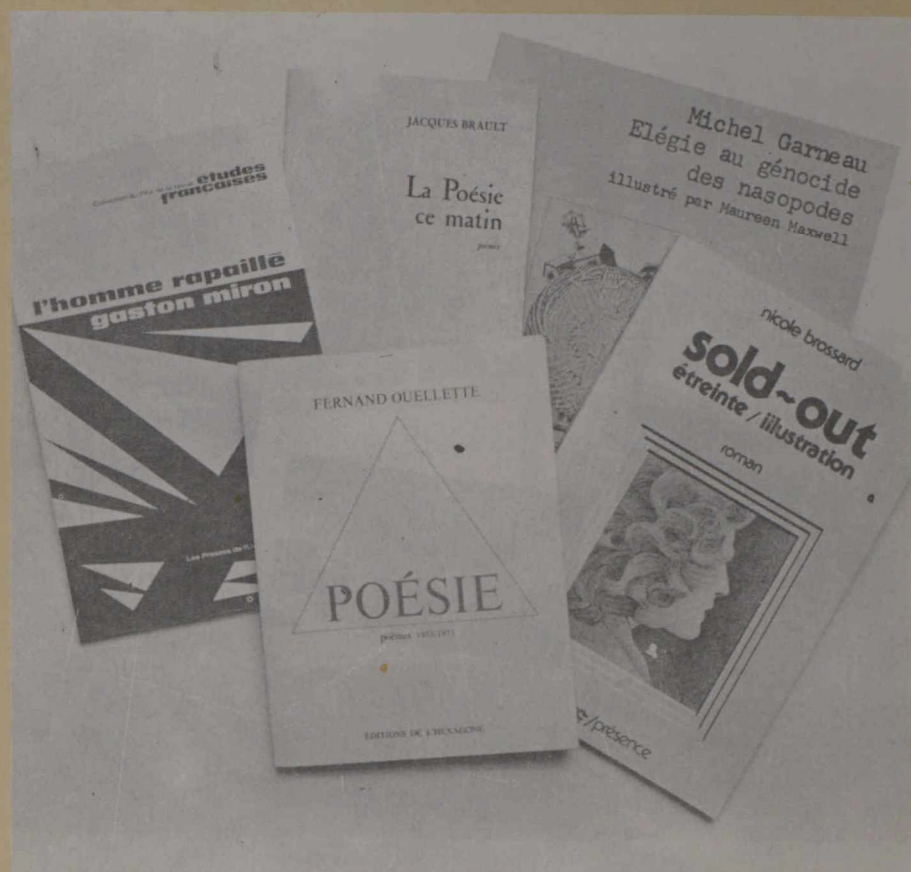
Cet humanisme académique, desséchant, fait rarement place au roman ou à la poésie. La production littéraire n'est souvent que «reproduction», écho fidèle de la morale et des thèses officielles (agriculturisme, messianisme, puritanisme). Romans historiques et récits du terroir se succèdent sans se renouveler. La poésie est trop déclamatoire ou trop plaintive, entre les drapeaux et les linceuls, la trompette et le glas. Fréchette, disciple de Hugo, joue en majeur; Crémazie, plus autocritique, joue en mineur.

Le folklore

La tradition orale et le folklore, enrichis au cours d'interminables soirées d'hiver en famille — une famille peut constituer un village à elle seule, et réciproquement — font oublier, fort heureusement, la fadeur des genres officiels. Contes, légendes, histoires consolent du fait qu'à l'exception de la *Terre paternelle*, publiée sous divers titres, on n'ait écrit aucun roman entre 1837, date de la parution de *Influence d'un livre*, récit fantastique, magique, de Philippe Aubert de Gaspé fils, et 1881, date de la parution d'*Angéline de Montbrun*, roman d'analyse psychologique de Laure Conan.

Dès 1860, les notables deviennent conscients de ce qu'ils peuvent tirer de la veine populaire. Le vieux seigneur





Aubert de Gaspé (père) évoque les *Anciens Canadiens* dans des mémoires romancés. Le docteur Joseph-Charles Taché s'alimente chez les *Forestiers et voyageurs*. Le député Fréchette peint au naturel ses *Originaux et détraqués*. Les *Chroniques* d'Arthur Buies sont écrites avec verve et esprit, révélant que leur auteur n'est pas seulement un journaliste, mais aussi un écrivain.

Un autre écrivain qui s'ignorait sans doute est la jeune Henriette Dessaulles, auteur d'un admirable *Journal* d'adolescence (1874-1880) qui ne fut publié qu'en 1971. Vers la même époque, Eudore Evanturel fait paraître ses *Premières poésies* qui seront malheureusement les dernières. Son rythme subtil, son ton ironique, désenchanté qui rappelle Musset et Baudelaire — le Musset du Théâtre et le Baudelaire des poèmes en prose — tranchent sur le lyrisme épique et didactique alors à la mode.

La poésie de Nelligan

Emile Nelligan ira beaucoup plus loin qu'Evanturel. Ce poète rimbaldien au destin tragique deviendra fou à vingt ans, après avoir laissé des écrits pleins de fougue. Il a fait sien l'essentiel de l'apport des parnassiens, de la sensibilité romantique, de l'écriture symbolique et décadente. «Le pathétique des poèmes de Nelligan vient peut-être de ce qu'ils sont si livresques, et qu'on les

sente en même temps si près d'accéder au statut de choses vivantes... Ce qui fait la grandeur de Nelligan c'est d'avoir trouvé seul le chemin de l'universel»¹⁰. Le seul grand poète de l'École littéraire de Montréal — mouvement important à plusieurs points de vue : animation, publicité — résiste, échappe au discours éthico-esthétique officiel. Voici son *Clair de lune intellectuel*, qui n'a rien de descriptif ou de pittoresque :

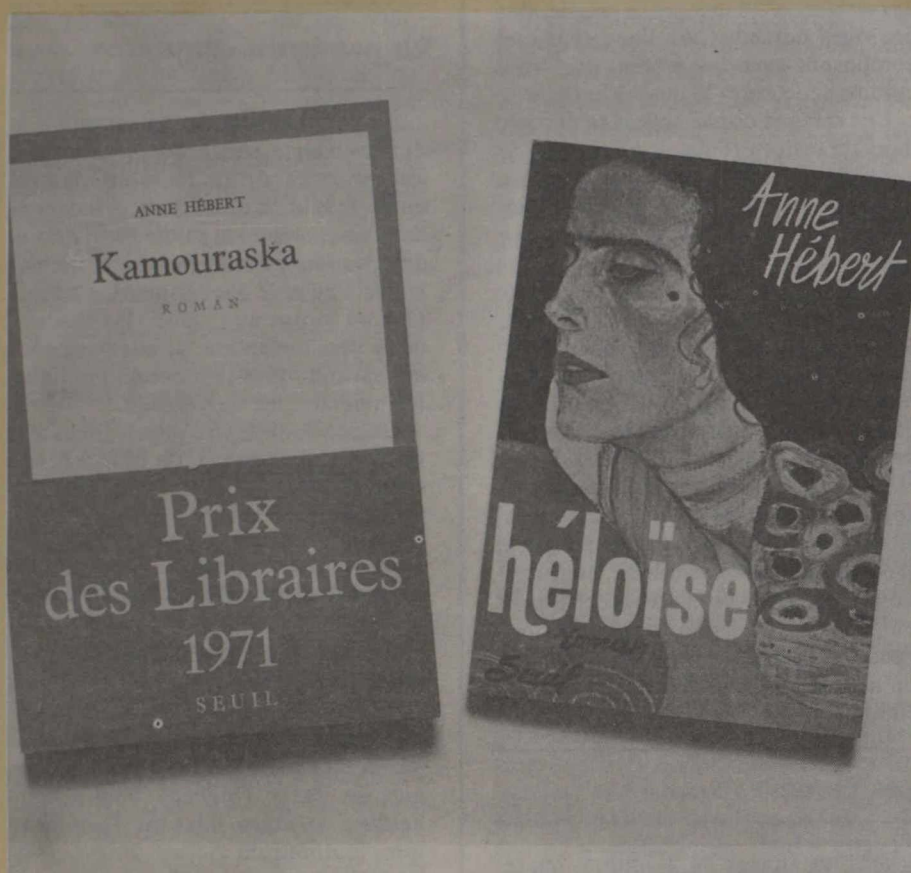
Ma pensée est couleur de lumières lointaines,
Du fond de quelque crypte aux vagues profondes,
Elle a parfois l'éclat des subtiles ver-
deurs
D'un golfe où le soleil abaisse ses anten-
nes.

Et son *Soir d'hiver* est encore plus dépouillé, plus pur :

Ah ! comme la neige a neigé !
Ma vitre est un jardin de givre.
Ah ! comme la neige a neigé !
Qu'est-ce que le spasme de vivre
A tout l'ennui qui j'ai, que j'ai !...

Nelligan ne traduit pas des idées, ne met pas des sentiments en musique, sauf exceptions; il écrit. On lui reproche son «culte du mot», comme plus tard au romancier Réjean Ducharme, qui intégrera Nelligan (œuvre et mythe) à son texte. Le jeune poète de 1899, arrêté au «portail des vingt ans» est considéré comme «le premier représentant québécois» de la modernité. «Le rapport au langage change, le poète ne le considère plus seulement

Le Canada et l'Afrique



comme un instrument de communication mais comme ce qui structure le sujet lui-même; ce sont les mots qui le pensent et le parlent, d'où cette attention à la forme phonique et aux sens latents du discours»¹¹.

Le vers libre

La nouvelle forme de poésie que suppose et annonce le texte de Nelligan mettra évidemment quelques dizaines d'années à s'imposer. Le vers libre est introduit au Québec en 1920 par Albert Dreux (*le Mauvais Passant*) et Jean Aubert Loranger, remarquable poète en prose et conteur. Mais c'est surtout Hector de Saint-Denis Garneau qui, très jeune, lui aussi, (il meurt à trente et un ans), accélère le mouvement. Ses *Regards et jeux dans l'espace* (1937) joignent à un vocabulaire simple des images géométriques, une désarticulation syntaxique, une interrogation fondamentale sur la vie, sur la mort, sur la parole et le silence.

Anne Hébert, cousine de Garneau, a la même rigueur, les mêmes thèmes obsédants (la chambre fermée, la réduction à l'os), avec une authentique descente aux Enfers (*le Tombeau des rois*) et une remontée éclatante vers la lumière (*Mystère de la parole*). Alain Grandbois, qui a couru le monde, a une démarche plus souple, plus ample, des rythmes marins, cosmiques, où *l'Etoile pourpre* est celle d'un cœur et

d'un monde blessés par la guerre, la séparation, l'exil. Rina Lasnier, quatrième des «grands aînés» de la poésie québécoise, a un souffle claudélien, biblique. Elle explore la *Malemer*, redessine le «figuier maudit» et l'*Arbre blanc* de la croix, du désert de l'amour mystique.

Le roman

Le roman canadien-français traditionnel, à thèse, trouve son aboutissement dans *Maria Chapdelaine*, best-seller international de Louis Hémon, que reprennent, prolongent, critiquent plusieurs romanciers des années 30. C'est évident, dans *Menaud, maître-draveur*, de l'abbé Savard, fable poétique et patriotique hantée par les «voix» sermonneuses de Maria. *Un homme et son péché*, de Claude-Henri Grignon, histoire paysanne que la radio, le cinéma et la télévision ont plus qu'exploitée dans d'interminables épisodes, de même que le rigoureux roman historique et géographique de Léo-Paul Desrosiers, *les Engagés du Grand-Portage*, se situent dans la postérité manichéenne de *Maria Chapdelaine*, sans en avoir toujours la beauté formelle. Plus violents, plus noirs, mais inachevés sont le roman (*la Scouïne*) et les nouvelles naturalistes, à la Maupassant du journaliste Albert Laberge, longtemps censuré. Au contraire, Germaine Guèvremont (*le*



Le Canada et l'Afrique

Survenant) offre une prose souple, des paysages détendus, où l'eau et le ciel composent avec les arbres, où l'agriculture cède enfin le pas à l'aventure.

Les romans dont l'action se déroule dans un cadre urbain — *Au pied de la pente douce* (1944), de Roger Lemelin, et *Bonheur d'occasion* (1945) de Gabrielle Roy — demeurent des classiques. Le premier, avec sa suite, les *Plouffe*, fournira un scénario de film après avoir retenu les foules à la télévision. Le second (prix Fémina, Paris) sera édité et analysé maintes et maintes fois. Fresques populaires, peintures naïves, mélodrames (diront certains), ces œuvres mettent d'emblée Québec et Montréal sur la carte de l'imaginaire social. Autour de héros balzacien, jeunes loups aux dents longues, grouille un peuple en transit, en transition. Des paroisses (rurales) échappent en partie à l'idéologie cléricalo-conservatrice appelée «duplessisme», du nom d'un Premier ministre provincial.

Les revues

Dès les années 30, l'édition, les revues, la critique s'étaient remarquablement développées. Pendant que l'abbé Groulx, second historien «national» prenait la parole à toutes les tribunes et animait divers mouvements de droite, de petits groupes de jeunes fouillaient les *Idées*, cherchaient à *Vivre*, fondaient la *Relève*, puis *Gants du ciel*, *Amérique française*, en attendant *Cité libre* (1951) de Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier, deux intellectuels appelés à devenir, par la suite, l'un Premier ministre du Canada, l'autre ambassadeur.

La guerre ouvrit des horizons nouveaux au Canada et au Québec. «Loin de nuire, la perte de la France stimulait tout ce qu'il y avait de français, ici» se rappelle Jacques Ferron. Elle stimulait l'information, l'édition, la création. D'illustres visiteurs et conférenciers — d'André Breton à Saint-Exupéry — passent alors par Montréal, les Laurentides, la Gaspésie. Le père Couturier vient de New-York parler de peinture avec Borduas et ses amis dont le manifeste, *Refus global* (1948), fait sortir les artistes de la «bourgade plastique». Désormais, sur la place publique, avec les poètes de l'Hexagone (maison d'édition fondée par le poète Gaston Miron, en 1953), les intellectuels et autres créateurs prennent peu à peu le contre-pied des discours officiels, ébranlent l'anachronique régime de Duplessis, que ce soit au réseau de radio-télévision d'Etat, Radio-Canada, au quotidien le *Devoir*, ou dans certaines facultés universitaires.

La poésie du «pays»

Au nationalisme de conservation et de survivance succèdent, d'une part, les réformes de la Révolution tranquille (1960), d'autre part, l'indépendantisme, auquel la revue *Parti pris* et divers mouvements joindront bientôt le laïcisme et le socialisme. On adapte plus ou moins au Québec les théories de la décolonisation. L'effervescence est partout, dans la fonction publique, les médiats, les universités.

La poésie dite «du pays» (mais elle est aussi bien du cri, de la parole, du silence plein) joue alors un rôle extraordinaire.

nous te ferons, Terre de Québec
lit des résurrections
et des mille fulgurances de nos métamorphoses

proclame avec une magnifique assurance l'«Octobre» rouge et lumineux de Gaston Miron. Au *Pays sans parole* (Préfontaine) répondra un *Age de la parole* (Giguère). Et au lyrisme épique de *Terre Québec*, Paul Chamberland ajoutera aussitôt l'autocritique, le doute, le violent désespoir de *l'Afficheur hurle*. D'autres poètes, moins visiblement «engagés», écrivent, des textes remarquables qui sont une appropriation du temps (*Mémoire*, de Jacques Brault) et de l'espace (*Arbres*, de Paul-Marie Lapointe).

L'éclosion du roman

Le roman connaît ses heures les plus fastes vers 1965-1966, au moment où apparaissent à la fois les œuvres marquantes de Marie-Claire Blais (*Une Saison dans la vie d'Emmanuel*, prix Médicis), Jacques Godbout, (*le Couteau sur la table*), Jacques Ferron (*la Nuit*, premier volet d'une trilogie fantastique), Gérard Bessette (*l'Incubation*, très «nouveau roman»), et surtout les œuvres d'Aquin et de Ducharme, salués comme des révélations, des génies.

Bessette, professeur et psychocritique, Godbout, cinéaste et animateur, pratiquent tous les genres de narration, en brillants intellectuels plutôt qu'en créateurs. Leurs œuvres sont toujours proches de l'essai ironique et critique. Blais parodie le roman de la terre — famille innombrable, cycles meurtriers —, mais sa *Saison* appartient au «réalisme grotesque». Ferron, excellent conteur, se situe comme Yves Thériault (*Agaguk, Ashini*) et Roch Carrier (*la Guerre, yes sir!*) au carrefour de l'oral et de l'écrit, du mythe et de l'histoire. Les personnages campés par ces auteurs sont des marginaux, souvent

Le Canada et l'Afrique

de type amérindien, allant des «quêteux» (mendiants) des campagnes aux «robineux» (ivrognes) des villes, qui redessinent le monde et recommencent la vie grâce à la parole initiatique, inaugurale. On retrouvera ces perspectives dans les récits et monologues de l'Acadienne Antonine Maillet.

Hubert Aquin

L'œuvre romanesque d'Hubert Aquin est dominée par *Prochain épisode*, aux mouvements très étudiés, aux niveaux bien marqués (espionnage, amour, politique, culture), au rythme vif, à l'écriture impeccable. Ferron parlait d'un pays «incertain»; Aquin écrit : «Nous n'aurons d'histoire qu'à partir du moment incertain où commencera la guerre révolutionnaire». Est-ce à dire : jamais ? La Révolution est toujours à venir, au bout, au loin, à la suite des «épisodes» actuels de l'«histoire» au double sens du

terme (intrigue, narration et action politique). «Je n'écris pas, j'é suis écrit», déclare le romancier-héros entraîné de la Suisse au Québec dans une série d'aventures : noyades dans le Léman, remontées vers les Alpes, excursions du côté de l'Outaouais et des Cantons de l'Est. *Prochain épisode* est une somme (utopique) et une interrogation radicale. «Il faut tout nommer, tout écrire avant de tout faire sauter; il faut tout épeler pour tout connaître, appeler la révolution avant de la faire», déclare le romancier dans *Trou de mémoire*. Il l'appellera jusqu'à la mort (Aquin se suicide en 1977).

A la violence révolutionnaire et à l'esthétique baroque d'Aquin, le jeune Réjean Ducharme substitue une sorte d'anarchie des mots et des êtres. Son pacifisme n'en est pas moins lucide, agressif, désespéré. Lui aussi va toujours au bout de la nuit, vers cet «épisode» insaisissable qui donnerait un sens aux mots et aux gestes dérisoires. En attendant, il s'invente des *Enfantômes*, secoue l'*Hiver de force* (comme une camisole), s'interroge sur le *Nez qui voque*, c'est-à-dire sur cette funèbre «équivoque» qu'est la vie, et surtout la vie adulte, en société. Romancier et dramaturge (son théâtre est parodique), Réjean Ducharme est aussi l'auteur d'admirables chansons qu'interprète Charlebois; en outre, il a écrit le texte des derniers films de Francis Mankiewicz.

Le théâtre

En 1968, avec la création des *Belles-Sœurs*, le théâtre remplace le

roman sous les feux de l'actualité. Lent à se développer, le théâtre québécois n'a réellement fait son apparition qu'avec les *Fridolinades* et *Tit-Coq* de Gratien Gélinas (1948), puis avec les drames sociaux et romantiques de Marcel Dubé, où les jeunes — chômeurs, délinquants, ou fils-à-papa — jouent un grand rôle (*Zone*). Le répertoire international présenté à Montréal par les compagnons de Saint-Laurent, fondés en 1973, puis par le Théâtre du Nouveau Monde, les Apprentis-Sorciers, les Saltimbanques, a, peu à peu, formé un public nouveau, plus exigeant.

Michel Tremblay, Jean-Claude Germain, Jean Barbeau et la plupart des dramaturges québécois d'aujourd'hui ont réussi à donner vie à la veine populaire ou folklorique traditionnelle (revues, monologues, fêtes populaires). Leur dramaturgie délibérément moderne fait éclater toutes les contraintes. (*Les Belles-Sœurs* de Tremblay, pièce sans intrigue, sans personnages masculins, est construite sur des flashes, des chœurs en miettes; son langage est désarticulé : c'est le «joyal»¹², langue plébéienne, farcie d'anglicismes, mais chaleureuse, pathétique). Femmes, homosexuels, «paumés», marginaux envahissent la scène réservée jusque-là aux notables. Divers groupes ou troupes d'«agit-prop»¹³, iront dans les rues, les usines, porter leur message. A la fin des années 70, le théâtre revient dans les cafés, les petites salles, les écoles. La revue *Jeu* rend compte de cette activité multiple.

L'essai

Depuis une vingtaine d'années, un autre genre a fleuri au Québec : celui, polymorphe, de l'essai. *Les Insolences du Frère Untel* ont été un best-seller en 1960. *Le Joyal de Troie*, de Jean Marcel, ira beaucoup plus loin en 1973. Parmi les historiens (Brunet, Frégault) et autres praticiens des sciences humaines, dont les sociologues Fernand Dumont, Jean-Charles Falardeau et Marcel Rioux; il s'est trouvé des spécialistes pour s'ouvrir à l'imaginaire (social) et à la liberté de l'écriture. *La Vigile du Québec*, de Dumont, ou *les Québécois*, de Rioux, sont des essais dont la qualité littéraire s'ajoute à la dimension politique.

Longtemps la critique littéraire s'est cantonnée aux journaux et revues, mais, depuis une quinzaine d'années, on assiste à une évolution. Jean Ethier-Blais et Gilles Marcotte ont délaissé *le Devoir* et *la Presse* (les deux grands quotidiens francophones de Montréal) pour l'université. Recher-

Le Canada et l'Afrique

che et création s'interpénètrent, se fécondent dans des revues d'avant-garde comme *la (Nouvelle) Barre du jour*, qui est presque une «école», tout comme la collection des *Herbes rouges* en poésie. Nicole Brossard, François Charron représentent, sans le diriger, ce double mouvement (modernité, travail scriptuaire, texte).

Le plaisir de dire, voire de conter, persiste, se renouvelle dans ce courant où s'inscrivent les «histoires» de Jacques Poulin (*les Grandes Marées*) de Louis Caron (*l'Emmitouflé*) et du prolifique Victor-Lévy Beaulieu, influencés beaucoup plus par les écrivains américains que par les revues parisiennes. Beaulieu, en particulier, a tiré de sa fascination de Melville une superbe «lecture-fiction» autobiographique, autocritique, fantastique. «Ce que je cherche en Melville, écrit-il, c'est ce que je ne trouve pas en moi, c'est cette vie pitoyable, c'est cet échec fabuleux. Mais moi je n'ai jamais commencé. Mais moi je suis comme mon pays, je suis la demi-mesure même de mon pays...».

Quel pays ? Quelle (commune) mesure ? L'espace, les patries varient d'un écrivain à l'autre, parmi des contemporains, et d'une époque à l'autre. Gabrielle Roy, qui vit au Québec depuis quarante ans, est originaire des Prairies. Dans son œuvre, romans (dont l'action se passe dans un cadre urbain, montréalais) et nouvelles (qui se situent dans le contexte rural du Manitoba) ont longtemps alterné. Un de ses derniers livres, et le plus émouvant, *Ces enfants de ma vie*, évoque l'expérience (vécue, rêvée, écrite) d'une institutrice de l'ouest au milieu d'une petite société des nations. A l'est, Antonine Maillet, Acadienne, qui vit à Montréal, a obtenu le prix Goncourt, en 1979, pour son roman *Pélagie-là-Charrette*, odyssée d'une déportée qui revient chez elle, en Acadie, il y a deux siècles¹⁴. D'autres jeunes écrivains, de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick, tel Hermégnide Chiasson (*Mourir à Scoudouc*), ressentent la nécessité de découvrir un langage (littéraire) qu'ils recherchent dans la confusion des langues.

Certes, la question littéraire, culturelle, reste liée à la question politique, mais elle la dépasse : les écrivains sont là pour que les mots, pour que les idées changent et s'échangent. Ainsi, lorsqu'ils discutent de littérature (*la Littérature et le reste*)¹⁵. André Brochu et Gilles Marcotte, l'un indépendantiste, l'autre fédéraliste, parlent le même langage, occupent le même espace. La littérature, comme le pays, reste toujours à inventer. ■

Notes

1. Nom donné aux possessions françaises du Canada au XVII^e et XVIII^e siècles.
2. Les Acadiens sont les descendants des premiers colons français de l'Acadie qui, à l'origine, se limitait au territoire de la Nouvelle-Ecosse mais qui, de nos jours, englobe une partie du Nouveau-Brunswick.
3. Nom donné aux provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.
4. Montréal, Fides, 1948 (collection du Nénuphar). Une première version de ce «roman» ethnographique et poétique avait d'abord paru en anglais (*The Downfall of Témaham*, Toronto, Macmillan, 1928).
5. En 1763, la signature du traité de Paris consacre la chute de la Nouvelle-France qui devient colonie anglaise.
6. Religieuse et missionnaire française qui fonda et dirigea le premier couvent d'ursulines.
7. En 1791, la colonie est divisée en deux parties, le Haut-Canada (l'Ontario actuel) et le Bas-Canada (le Québec), élitant chacune sa propre assemblée législative.
8. A la suite de la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre, les deux-tiers de la classe dirigeante reviennent en France ou vont s'établir aux Antilles ou en Louisiane.
9. Les ultramontains défendaient les positions catholiques et françaises traditionnelles face à un courant irrégulier.
10. Georges-André Vachon, «L'ère du silence et l'âge de la parole», *Etudes françaises* (Montréal), 3 : 3, août 1967, p. 319.
11. Jacques Michon, «La poétique d'Emile Nelligan», *Revue des sciences humaines* (Lille), 173, 1979-1, p. 35.
12. Sur cette question, voir le dossier de Lise Gauvin, «Littérature et langue parlée au Québec», *Etudes françaises* (Montréal), 10 : 1, mars 1974, p. 79-119.
13. Théâtre qui allie agitation et propagande dans des spectacles d'intervention (lors de grèves, etc...) et dont l'origine remonte à la révolution russe de 1917.
14. Les Acadiens, qui inspiraient une certaine méfiance aux colons d'origine britannique à cause, notamment, de leur refus de prêter le serment d'allégeance à la Couronne d'Angleterre, furent déportés de Nouvelle-Ecosse dans d'autres colonies britanniques (notamment en Louisiane).
15. Ce «livre de lettres» est paru à Montréal, Editions Quinze, collection «Prose exacte», 1980.



La semaine canadienne à Abidjan

Pour mieux se connaître

UNE deuxième Semaine canadienne s'est tenue à Abidjan, sous les auspices de l'Ambassade du Canada, du 10 au 14 mai 1982. Cette Semaine avait pour but de renforcer les relations canado-ivoiriennes, surtout dans le domaine commercial, et de faire connaître davantage le Canada au public ivoirien. Deux manifestations principales ont eu lieu : une exposition commerciale et culturelle était ouverte tous les jours de la semaine dans le hall de la Caisse de Stabilisation, et une semaine gastronomique a été organisée par l'Hôtel Ivoire.

L'exposition a été inaugurée, le mardi 11 mai, par Son Excellence Monsieur Bernard Dadié, ministre des Affaires culturelles. Dans son allocution, le Ministre a loué les excellents rapports qui existent entre le Canada et la Côte d'Ivoire, et il a préconisé le développement des relations humaines comme base des liens amicaux entre les deux pays. L'Ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire, M. Ernest Hébert, a, quant à lui, souligné la similitude de vues entre le Canada et la Côte d'Ivoire, en particulier, «l'économie libérale de nos deux pays, l'esprit d'entreprise de nos hommes d'affaires, la langue commune qui nous unit et la foi dans l'avenir de nos dirigeants».

Plus de vingt sociétés canadiennes étaient présentes à l'exposition pour montrer au public une gamme de produits variés. Des produits de consommation tels les valises, les produits de beauté, la lingerie féminine, les coffres-forts, les climatiseurs et les accessoires d'automobile ont été exposés ainsi que des matériaux de construction et des fournitures de bureau. D'autres compagnies ont exposé des produits de haute technologie tels les systèmes terriens et maritimes de communication, un système de contrôle du trafic aérien et des groupes électrogènes. Enfin, Air Afrique et Air Canada, qui ont collaboré à l'organisation de l'exposition, ont été présents pour informer le public des possibilités touristiques au Canada et en Afrique.



● Le ministre Bernard Dadié coupe le ruban symbolique pour inaugurer l'exposition commerciale et culturelle.

Un artiste canadien, le sculpteur inuit David Ruben Piqtoukun a également participé à cette exposition. Monsieur Piqtoukun a réalisé devant le public trois sculptures en pierre pendant la semaine et a informé un public curieux sur la culture et le mode de vie du peuple inuit qui habite une région presque inimaginable pour les Africains. Enfin, une exposition de photos et d'affiches sur le Canada et l'Agence canadienne de développement international est venue compléter cette présentation du Canada et des Canadiens.

A l'Hôtel Ivoire d'Abidjan a eu lieu une semaine gastronomique pendant laquelle les clients du restaurant «Les Quatre Coins du Monde» ont pu déguster des plats traditionnels canadiens au son de la musique et des chansons du chansonnier québécois, Pierre Rochette, venu à Abidjan spécialement pour la circonstance. Pierre Rochette a aussi animé, avec brio, la soirée cana-

dienne qui a clôturé cette semaine, où près de quatre cents personnes ont fait la fête dans une ambiance typiquement canadienne.

Plus de 10.000 Ivoiriens ont visité les divers stands canadiens et participé à l'une ou l'autre des nombreuses manifestations organisées durant cette semaine qui a remporté un très vif succès.

La deuxième Semaine canadienne aura présenté au public ivoirien une image variée et réaliste du Canada. Cette semaine de contacts entre les hommes d'affaires et les artistes canadiens d'une part et le public ivoirien d'autre part a permis, comme l'a souhaité le ministre Bernard Dadié, de tisser et de renforcer les relations humaines entre les deux pays. La coopération canado-ivoirienne dans ce contexte ne peut que s'intensifier et se développer pour le bénéfice mutuel des deux peuples. ■



Formation sportive

Une rencontre pour le développement du sport africain à Yaoundé

UNE délégation gouvernementale et sportive canadienne a séjourné, du 30 mars au 5 avril 1982, à Yaoundé, où elle a eu d'importants et fructueux entretiens avec le Secrétaire général du Conseil supérieur du sport en Afrique (C.S.S.A.), M. Lamine Bâ. La délégation canadienne que dirigeait M. Eric Morse, chef de la division des relations sportives internationales au ministère des Affaires extérieures du Canada, comprenait en outre Mlle Abigail Hoffman, directeur de Sport Canada au Secrétariat d'Etat, et le Dr Geoffroy Gowan, président de l'Association des entraîneurs du Canada.

De son côté, la délégation du Conseil supérieur du sport en Afrique était composée de M. Amadou Lamine Bâ, Secrétaire général, de M. René Mbanda Mandengue, directeur de cabinet, de M. Mavuela Kweta, chef du bureau d'étude et de planification, de M. Jim Titus Wamba, chef de la division technique, et de M. Jenkins Mote, attaché de presse.

Ces entretiens étaient consacrés aux possibilités d'élaboration d'un accord de coopération et d'assistance technique susceptible de favoriser la promotion et le développement du sport africain.

Au cours de ces entretiens, qui se sont déroulés dans un climat de parfaite compréhension et d'amitié, les deux délégations ont passé en revue les différents domaines dans lesquels s'avère possible une coopération bénéfique et conforme aux champs d'intérêts des deux parties.

A cet égard, cinq domaines prioritaires ont été identifiés qui feront ultérieurement l'objet d'un plan d'action à long terme. Ce sont notamment :

- la formation des cadres techniques et administratifs,
- la documentation et l'information,
- la médecine sportive,
- les échanges et l'équipement technique et pédagogique.

Pour finaliser les perspectives et domaines de coopération ci-dessus évoqués, la délégation canadienne a invité trois experts du Conseil supé-



● Kébébé Balcha, vainqueur éthiopien du marathon de Montréal en 1981.

rieur du sport en Afrique à effectuer, en octobre 1982, un voyage d'études au Canada.

A cette occasion, la délégation du Conseil supérieur du sport en Afrique prendra part, en qualité d'observateur, au séminaire national des entraîneurs canadiens. De même, elle mettra à profit son séjour pour étudier les statuts, les structures organisationnelles du sport canadien, ainsi que les programmes et cursus du système de formation des cadres techniques et administratifs.

En outre, une bourse est offerte au chef du centre régional d'information et de documentation en éducation physique et sportive du Conseil supérieur du sport en Afrique pour effectuer au Canada, à une période à déterminer, un stage de perfectionnement de quatre à six semaines.

Au cours des discussions, les déléga-

tions se sont félicitées de leur parfaite identité de vues sur le combat légitime que mène l'Afrique contre toute forme de discrimination raciale en matière sportive. La délégation canadienne a réaffirmé sa ferme détermination de prendre toutes les dispositions utiles pour décourager les échanges entre les équipes ou athlètes sud-africains avec des équipes ou athlètes canadiens, ceci conformément aux accords de Gleneagles sur l'apartheid, et à la Charte olympique.

Au terme de sa visite, la délégation canadienne a remercié chaleureusement le Secrétaire général du Conseil supérieur du sport en Afrique, M. Lamine Bâ et les collaborateurs de celui-ci pour l'hospitalité africaine qui lui a été réservée et pour toutes les marques d'attention dont elle a été entourée durant son séjour en terre camerounaise. ■



Une coopération équilibrée

Examen annuel des relations canado-algériennes

LA deuxième réunion de la Commission intergouvernementale canado-algérienne de coopération économique, scientifique et technique, s'est tenue à Alger, les 19, 20 et 21 avril 1982, sous la co-présidence de l'Honorable Pierre de Bané, ministre des Relations extérieures du Canada, de M. Abdelaziz Khellef, ministre du Commerce de l'Algérie, et de M. Ali Oubouzar, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur de l'Algérie. M. Louis Delvoie, ambassadeur du Canada en Algérie, et M. Missoum Sbih, ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire au Canada, ont également participé à la réunion.

Durant son séjour en Algérie, le chef de la délégation canadienne, l'Honorable Pierre de Bané s'est entretenu avec de nombreuses personnalités algériennes dont notamment :

M. Rabah Bitat, président de l'Assemblée nationale populaire, M. Mohamed Benahmed Abdelghani, Premier ministre, M. Abdelmadjid Allahoum, ministre du Tourisme, M. Mohamed Nabi, ministre de la Formation professionnelle, M. Sélim Saadi, ministre des Postes et Télécommunications et M. Abdelhak Bererhi, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L'Honorable Pierre de Bané a aussi visité un certain nombre de réalisations confiées à des entreprises canadiennes.

Lors de la réunion de la Commission intergouvernementale, les chefs des deux délégations ont procédé à un examen global de l'état des relations bilatérales entre le Canada et l'Algérie et ont effectué le bilan des résultats obtenus depuis la première réunion de la Commission intergouvernementale tenue à Ottawa, en mars 1981. Ils ont noté, avec satisfaction, l'accroissement de la coopération canado-algérienne qui s'est développée dans un esprit d'amitié et de compréhension mutuelle. Ils ont également constaté le développement des échanges entre les deux pays ainsi que la volonté commune de préciser davantage les objec-

tifs de coopération économique, scientifique, technique et culturelle afin de trouver les meilleurs moyens de réaliser des progrès encore plus substantiels dans l'intérêt mutuel des deux pays. Dans cette perspective, les deux délégations ont choisi pour objectif d'en arriver à un meilleur équilibre des échanges.

La délégation canadienne a fait un exposé sur le rôle et les mandats des institutions canadiennes impliquées dans la coopération entre les deux pays, à savoir : la Société pour l'expansion des exportations, la Corporation commerciale canadienne et l'Agence canadienne de développement international.

La délégation algérienne a, pour sa part, exposé les grandes lignes du nouveau code des marchés et a souligné les caractéristiques de la nouvelle réglementation qui comprend l'exclusion des intermédiaires, les nouvelles procédures en matière d'appels d'offres et de soumissions ainsi que l'obligation d'obtention des visas des organes chargés du contrôle des transactions commerciales.

D'autre part, les deux délégations se sont employées à identifier les moyens susceptibles de promouvoir la coopération économique. A cet égard, elles se sont félicitées du recours à la formule des accords sectoriels de gouvernement à gouvernement et ont noté, avec satisfaction, la conclusion d'une première entente de ce genre dans le secteur de la formation professionnelle alors qu'une seconde est en voie de négociation dans le secteur du tourisme. Elles se sont également réjouies de la conclusion d'importants contrats pluriannuels dans les secteurs du blé, du colza et du lait et ont convenu d'encourager le recours à cette formule pour différents secteurs d'activité.

Elles ont noté, par ailleurs, le grand nombre de missions échangées au cours de la dernière année et elles ont exprimé le souhait, de part et d'autre, que ce flux d'échanges se poursuive dans la perspective d'accroître les retombées concrètes qui en ont résulté.

En ce qui concerne la ligne de crédit de 1,2 milliards de dollars canadiens mis à la disposition de l'Algérie, les deux parties se sont félicitées de l'efficacité de cet instrument économique et ont noté l'amorce des pourparlers devant conduire à son renouvellement.

Les deux délégations ont également porté leur attention sur la complémentarité existant entre les secteurs prioritaires du plan quinquennal algérien et les domaines de pointe de l'industrie canadienne, notamment dans les secteurs tels que transports, construction, habitat, hydraulique, télécommunications, agriculture et tourisme. Les deux parties ont tenu à souligner l'importance de l'élargissement des relations de coopération humaine en accordant une attention particulière aux besoins de formation exprimés. A cet effet, les deux délégations ont procédé à l'examen d'un projet d'accord de coopération technique et se sont entendues sur le principe et les objectifs le régissant.

La délégation ivoirienne a manifesté son désir de voir s'inscrire cet accord de coopération technique dans le cadre plus global d'un accord de coopération scientifique et culturel. La partie canadienne considérera activement la possibilité d'en arriver à ce genre d'entente, compte tenu de l'existence d'autres instruments de coopération qui pourraient venir se greffer à l'accord de coopération technique.

A l'issue de son séjour en Algérie, l'Honorable Pierre de Bané a tenu à remercier leurs Excellences M. Abdelaziz Khellef, ministre du Commerce, et M. Ali Oubouzar, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur ainsi que le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire pour la qualité de l'accueil dont lui-même et les membres de sa délégation ont été l'objet, et a tenu à souligner que le succès de cette deuxième réunion de la commission intergouvernementale de coopération économique, technique et scientifique témoigne de l'amitié féconde et de l'esprit de coopération qui caractérisent les relations entre le Canada et l'Algérie. ■



L'événement historique

La Constitution canadienne de retour au pays



● La signature par la Reine Elizabeth II du document de la Proclamation de la Loi constitutionnelle de 1982.

DANS la capitale pavoisée, les Canadiens ont afflué de tous les coins du pays pour vivre une nouvelle page de l'histoire du Canada. Ceux qui n'ont pu se déplacer ont suivi à la télévision l'événement historique qui a fait du 17 avril 1982 l'une des dates les plus importantes de l'histoire canadienne.

Tous garderont longtemps le souvenir de la cérémonie pleine d'éclat et de son point culminant : la signature du document de la Proclamation de la Loi constitutionnelle de 1982 par Sa Majesté Elizabeth II, Reine du Canada.

Le Premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, le procureur général et ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, et le registraire général, en tant que gardien du Grand Sceau du Canada, M. André Ouellet, ont apposé leur signature au document.

La Loi constitutionnelle de 1982 af-

franchit le Canada du dernier lien qui le liait encore à la Couronne britannique.

Le Canada, cependant, reste une monarchie constitutionnelle et la Reine Elizabeth II reste Reine du Canada. Le Gouverneur général qui la représente au Canada, garde les mêmes pouvoirs qu'auparavant.

Une cérémonie émouvante

La cérémonie de la promulgation a eu lieu en plein air, sur la colline parlementaire.

Quelque 1.500 invités et une foule nombreuse ont acclamé la Reine et le duc d'Edimbourg à leur arrivée sur la colline, dans un carrosse ouvert précédé d'un détachement de la Gendarmerie royale du Canada en uniforme écarlate.

Parmi les invités se trouvaient, en plus des diverses personnalités politiques du Canada, les membres du corps diplomatique à Ottawa et Lord Ailsham of St. Marylebone, Lord chancelier, qui représentait le gouvernement britannique.

Le Gouverneur général, M. Edward Schreyer, le Premier ministre Trudeau, et le secrétaire d'Etat et hôte de la cérémonie, M. Gerald Reagan, ont accueilli la Reine.

Après le salut royal, le Premier ministre a prononcé une allocution.

«... La Constitution canadienne, a-t-il dit, est enfin revenue au pays, et nous pourrons désormais la modifier nous-mêmes sans recourir au Parlement du Royaume-Uni.

«Au nom de tous les Canadiens, je veux remercier Votre Majesté et Votre Altesse Royale de l'honneur et du plai-

Le Canada et l'Afrique



Le Conseil des arts du Canada

Un pays de libre d'expression pour...

...sir qu'elles nous font en venant fêter avec nous ce moment historique...

«Je souhaite que, sur cette lancée, notre pays accède également à la maturité politique. Qu'il devienne en plénitude ce qu'il ne devrait jamais cesser d'être dans le cœur et dans l'esprit des Canadiens :

— un Canada de la rencontre des ethnies où, par un choix délibéré, des hommes et des femmes d'ascendance amérindienne, française et britannique s'unissent à leurs compatriotes d'origines et de traditions culturelles les plus diverses pour partager un même pays dans la paix, la justice et le respect de leurs différences;

— un Canada tirant force et fierté de sa vocation bilingue;

— un Canada fondé sur l'entraide et le partage, plutôt que sur l'isolement des régions et la loi du chacun pour soi;

— enfin, un Canada où chaque personne puisse vivre librement son destin, à l'abri des tracasseries et de l'arbitraire des pouvoirs publics.

«Fondé sur un idéal moins noble, ou bâti avec une volonté moins inébranlable de réussir, notre pays n'aurait pas survécu.

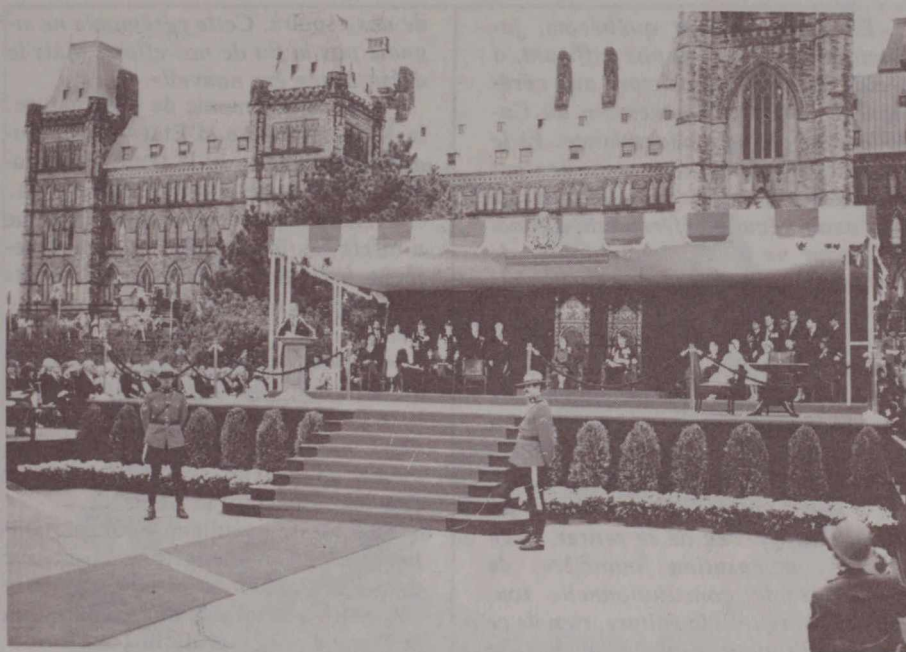
«Mais ce Canada de la rencontre des ethnies, de la liberté des personnes et du partage économique est un véritable défi lancé à l'histoire de l'humanité. Il n'est donc pas étonnant qu'il se heurte en nous à de vieux réflexes de peur et de repli sur soi.

«Peur de nous rendre vulnérables en nous ouvrant à nos compatriotes qui parlent une autre langue et appartiennent à une autre culture que la nôtre.

«Peur de nous appauvrir en consentant au partage de nos ressources naturelles et financières avec nos compatriotes moins favorisés par l'histoire et la géographie.

«Le Canada que nous voulons bâtir se situe par-delà l'horizon de ces craintes. Mais il n'est pas pour autant un pays irréel qui ignore le cœur de l'homme. Nous savons que la justice et la générosité ne fleurissent que là où règne la confiance.

«Si les citoyens et les minorités de ce pays ne se sentent pas protégés contre la tyrannie possible de la majorité, et si



● La tribune d'honneur érigée devant le Parlement canadien à Ottawa.



● Le couple royal souriant et détendu.

les francophones, les autochtones, et les néo-Canadiens, ne se sentent pas traités avec justice, inutile de prêcher l'ouverture aux autres.

«De même, si les provinces ne se sentent pas confirmées dans leurs pouvoirs souverains là où la Constitution

leur accorde pleine compétence, inutile de prêcher le partage des richesses et la collaboration des gouvernements.

«La Constitution qui va être proclamée dans quelques instants, répond en grande partie à ces inquiétudes...



Événement historique

«Le gouvernement québécois, jugeant que cela n'était pas suffisant, a décidé de ne pas participer aux cérémonies marquant l'accession du Canada à sa pleine indépendance. Et je sais que bien des Québécois se sentent déchirés par cette décision. Mais il suffit d'avoir vécu le référendum de mai 1980 pour ne plus pouvoir douter de l'attachement profond des Québécois à leur Canada.

«Il est des occasions où, fidèle à elle-même, la majorité silencieuse ne fait pas de bruit : elle se contente de faire l'histoire. Or, l'histoire montrera qu'avec les garanties inscrites dans la Charte des droits et des libertés, jointes à une formule d'amendement qui permet au Québec de se retirer, avec pleine compensation financière, de toute entente constitutionnelle touchant la langue et la culture, rien de ce qui fait l'originalité du Québec n'a été sacrifié.

«Et la réforme constitutionnelle n'est pas terminée. Les gouvernements se sont engagés formellement à poursuivre la définition des droits des autochtones. Ils doivent, en même temps, s'employer à renforcer la Charte des droits, y compris les droits linguistiques dans les provinces. Ils doivent, enfin, tâcher de définir un meilleur partage des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement.

«Mais aucune charte des droits, aucun partage des pouvoirs ne peut nous dispenser de la volonté de vivre ensemble les risques et les grandeurs de l'aventure canadienne. Sans ce vouloir-vivre collectif, notre Constitution resterait lettre morte et notre pays s'étiolerait.

«Sans doute notre vouloir-vivre collectif a-t-il parfois semblé plongé dans une longue hibernation. Mais il est là, vivant et tenace, dans le cœur des Canadiens de chaque province et de chaque territoire. Je souhaite simplement que le rapatriement de notre Constitution signale pour le Canada et les Canadiens la fin des embâcles et le début d'un nouveau printemps.

«Ce que nous célébrons aujourd'hui, n'est pas le couronnement de nos travaux, mais le renouvellement

de nos espoirs. Cette cérémonie ne signale pas la fin de nos efforts mais le début d'une ère nouvelle.

Après la cérémonie de la signature, la sous-secrétaire d'Etat, Mme Huguette Labelle, a lu le texte du document dans les deux langues officielles.

Prenant la parole à son tour, la Reine a offert ses félicitations au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux qui sont arrivés à une entente.

«Je suis heureuse et fière d'être ici aujourd'hui, non seulement pour célébrer le rapatriement de votre Constitution, mais pour fêter le Canada lui-même, son passé, son présent et son avenir», a déclaré la Reine.

Sa Majesté a souligné le rôle particulier que les Canadiens français ont joué dans l'édification du pays. Le Québec fut, entre autres, à la fois l'inspiration et l'agent principal de la transformation profonde de la décision des diverses communautés de célébrer plutôt que de déplorer leurs différences de langue et de culture, a dit la Reine. «Malgré l'absence regrettée du Premier ministre du Québec, il n'est que

juste d'associer les Québécoises et les Québécois à cette célébration du renouveau, car sans eux, le Canada ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui», a ajouté Sa Majesté.

«J'ai proclamé aujourd'hui cette nouvelle Constitution enfin devenue canadienne à part entière. Il ne saurait y avoir un moment plus indiqué pour vous dire, comme Reine du Canada, ma confiance inébranlable en l'avenir de ce magnifique pays», a conclu la Reine.

L'envol de quelque 400 colombes au moment où l'on entonnait l'hymne national *O Canada* a conclu la cérémonie officielle.

Des chœurs ont entonné leurs chants, tandis que l'équipe acrobatique aérienne des *Snowbirds* saluait à sa façon le début d'une ère nouvelle pour le Canada.

À l'issue de la cérémonie, la Reine s'est promenée un moment parmi la foule (certaines personnes attendaient depuis cinq heures du matin) avant de dévoiler une plaque commémorative. ■



● La Reine Elizabeth II s'entretenant avec le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau.



Le Conseil des arts du Canada

Un quart de siècle d'existence pour l'épanouissement des arts

LE Conseil des arts du Canada a fêté son 25^e anniversaire en avril dernier. Au cours de son premier quart de siècle d'existence, le Conseil des arts a fait beaucoup pour les arts, pour les artistes et pour le grand public. Nombreux sont les artistes aujourd'hui reconnus qui, lorsqu'ils avaient besoin d'un soutien moral ou financier, l'ont rencontré auprès du Conseil des arts du Canada.

C'est le 28 mars 1957 que le Conseil des arts a été officiellement reconnu, à la suite de la promulgation d'une loi adoptée par le Parlement du Canada. Il tenait sa première réunion le 30 avril suivant. Il était chargé par le Parlement de «favoriser l'étude et la jouissance des arts, des humanités et des sciences sociales, de même que la production d'œuvres s'y rattachant».

Le Conseil est géré par un conseil d'administration de vingt et un membres, nommés par le gouvernement et représentant toutes les provinces. Un directeur et un directeur associé, également nommés par le gouvernement, dirigent le personnel. Le Conseil a ses bureaux à Ottawa.

Le Conseil des arts a décidé, dès ses débuts, que sa principale fonction serait de fournir une aide financière et des services aux artistes et organismes artistiques professionnels du Canada et, ce faisant, de soutenir et de mettre en valeur la vie artistique canadienne.

Depuis sa création, il y a 25 ans, et grâce en partie à son aide, la vie culturelle a connu un essor sans précédent au Canada. Alors qu'en 1957, une poignée seulement de compagnies de théâtre — tout ce qui existait au Canada à ce moment-là — étaient subventionnées par le Conseil, 168 bénéficient de son aide aujourd'hui. Dix orchestres ont reçu une subvention en 1957, comparativement à 29 l'année dernière. Les trois compagnies de danse des débuts sont maintenant 26. La plupart des maisons d'édition que nous connaissons, n'étaient pas encore établies en 1957. Actuellement, 125 maisons d'édition, 70 périodiques, 20 sociétés cinématographiques et 25 organismes de vidéo reçoivent des subventions du Conseil des arts du Canada.



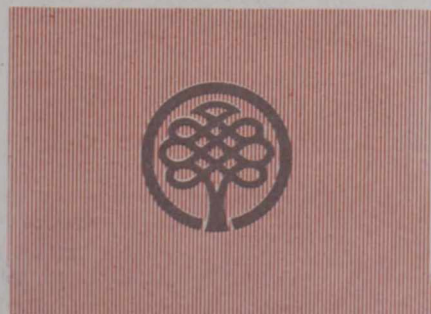
Aujourd'hui, à peu près 2.000 organismes artistiques professionnels reçoivent la majeure partie (environ les quatre cinquièmes) de l'argent que le Conseil attribue aux arts chaque année.

Le Conseil offre également des bourses individuelles aux artistes, musiciens, écrivains, danseurs, chorégraphes, peintres, sculpteurs, artistes de cinéma et de la vidéo, pour ne nommer que ceux-là, pour leur permettre de se consacrer à la création ou de faire des études se rapportant à leur profession. Chaque année, à peu près 4.000 artistes demandent une bourse au Conseil et environ 1.000 en reçoivent.

En outre, chapeauté par le Conseil, la Banque d'œuvres d'art du Canada achète des œuvres d'artistes canadiens contemporains et les loue à des ministères et organismes sans but lucratif qui les exposent dans des lieux publics. L'Office des tournées offre une aide financière et des services consultatifs aux artistes et groupes qui se produisent en tournée au Canada. Le pro-

gramme Explorations attribue des subventions pour la réalisation de projets originaux et bien conçus dans les domaines des arts et de la culture.

Le Conseil dispose de trois sources de revenus : une affectation annuelle du Parlement, qui représente actuellement 85 pour cent de son budget annuel soit pour l'année financière 1981-82, 52.941.000 dollars, le revenu tiré d'une caisse de dotation de 50 millions de dollars, établie par le Parlement en 1957, enfin des legs et dons privés, que le Conseil affecte à divers programmes. ■





Le Canada et l'Afrique



Le secrétaire général de l'ACCT en visite à Ottawa

Le nouveau secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), M. François Owono Nguema, a effectué une visite officielle au Canada du 28 mars au 3 avril.

M. Owono Nguema s'est d'abord rendu dans la capitale nationale où l'a reçu le Gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer. Il a eu un entretien avec le Premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, ainsi qu'avec plusieurs membres du Cabinet, dont en particulier, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, et le ministre d'Etat aux Relations extérieures, M. Pierre de Bané.

Cette visite, qui survient à la fin de la première décennie de l'Agence, a permis à MM. Owono Nguema et de Bané d'avoir des entretiens approfondis sur les perspectives et les programmes d'organisation au cours des prochaines années.

Le secrétaire général de l'Agence a également profité de son séjour à Ottawa pour s'entretenir avec le président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), M. Marcel Massé.

M. Owono Nguema a poursuivi son voyage au Canada en se rendant au Nouveau-Brunswick, le 31 mars, et au Québec, les 1^{er} et 2 avril, pour s'entretenir avec les représentants des gouvernements de ces provinces qui ont le statut de gouvernement participant de l'Agence.

L'Agence de coopération culturelle et technique réunit les pays qui utilisent la langue française dans leurs relations internationales. Elle comprend aujourd'hui 30 Etats membres, six Etats associés et deux gouvernements participants. Ses objectifs sont la promotion et la diffusion des cultures nationales, ainsi que l'intensification de la coopération culturelle et technique entre ses membres.

Une rame de quatre wagons offerte au Mali

Une rame de quatre wagons, offerte par le Canada au Mali, a été remise le 26 avril à M. Djibril Diallo, ministre malien des Transports et des Travaux publics, par l'Ambassadeur du Canada au Mali, M. Ernest Hébert.

Cette rame constitue, selon M. Hébert, la dernière livraison de wagons dans le cadre d'une subvention de trois milliards de francs maliens (1,5 milliards de francs CFA) consentie par le Canada au Mali en 1978.

Au terme de cette subvention, le Canada a déjà livré en juillet 1981 au Mali, 14 wagons pour le transport de ballasts et 18 wagons-citernes.

Par ailleurs, un protocole d'accord se rapportant à l'exécution d'un projet d'assistance technique d'une valeur de 130 millions de francs maliens a été signé mardi entre le Canada et le Mali.

Au terme de ce protocole signé par MM. Ahmed Mohamed Ag Hamani, ministre malien du Plan, et M. Hébert, le Canada mettra un expert à la disposition de la division de l'aménagement du territoire qu'il dotera également en divers équipements et appuis logistiques.

Fonds de coopération entre les pays anglophones et francophones d'Afrique

En 1977, le Conseil d'Administration de la Fondation du Commonwealth établissait un fonds spécial de 50.000 livres pour encourager la coopération professionnelle entre les pays anglophones et les pays francophones d'Afrique.

Le fonds sert à payer les frais de voyage et de subsistance d'hommes et de femmes de l'Afrique du Commonwealth qui sont qualifiés sur le plan professionnel, et qui désirent visiter l'Afrique francophone pour assister à des conférences, des séminaires ou des symposiums, suivre des cours de formation intensifs ou jouer un rôle de conseiller. Les sphères d'intérêt pour

la Fondation comprennent la production vivrière, la santé, l'éducation, le bien-être social, les sciences, la technologie et la culture.

Un programme de bourses d'études de trois ans, destiné aux professeurs de français en provenance des pays anglophones du Commonwealth en Afrique de l'Ouest, permettra aux candidats acceptés de suivre les cours d'été du Village du Bénin au Togo.

La Fondation du Commonwealth
a/s du Directeur
Marlborough House
Pall Mall
Londres
SW1Y 5HU

Aide alimentaire canadienne au Sénégal

Le Commissaire à l'Aide alimentaire du Sénégal, M. Souleymane Ndiaye, accompagné de l'Ambassadeur du Canada au Sénégal, M. Marc Perron, a procédé, le jeudi 3 juin 1982 à 10 h 00, au port de Dakar, Môle 8, à la réception de 3.083 tonnes de blé fourni par le Canada dans le cadre du programme d'aide dite «programmée». La valeur du don s'élève à environ 250.000.000 francs CFA.

Ce don représente le deuxième lot de l'année financière 1981-82 et complète les engagements pris par le gouvernement du Canada dans un protocole du 20 octobre 1981. Le total des dons pour l'année 1981-82 s'élève ainsi à 8.728 tonnes représentant une valeur de 3.000.000 de dollars canadiens (750.000.000 francs CFA).

Le blé sera vendu sur le marché local selon les règlements de la Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix. Les recettes seront utilisées pour financer des projets de développement tels que CAPAS, protection et surveillance des pêches, fixation des dunes, CESTI, protection forestière, projet gommier, hôpital d'enfants Albert Royer et chaîne de froid (SERAS), selon une programmation arrêtée d'un commun accord par les deux pays.

Photo couverture (de gauche à droite) : Mme Jeanne Sauvé, Orateur de la Chambre des Communes, le Président Ahmadou Ahidjo, le Sénateur Jean Marchand, Président du Sénat, et le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de l'une des ambassades du Canada. Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.

Imprimé aux N.I.S. Dakar - Directeur de publication : Richard Têtu.